

**Montréal, le 16 février 2026****Objet : L'immigration économique comme planche de salut pour nos PME en région****Mme Lena Metlege Diab**

Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

**Mme Mélanie Joly**

Ministre de l'Industrie

**Mme Christine Fréchette**

Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

**M. Jean-François Roberge**

Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Mesdames les Ministres,

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur une réalité qui préoccupe de plus en plus les entreprises de nos secteurs : l'accès devenu incertain à la main-d'œuvre immigrante économique, alors même qu'elle demeure indispensable au maintien des activités dans plusieurs régions du Québec et du Canada.

Nos membres — quincailleries, centres de rénovation, manufacturiers et distributeurs liés à la construction — vivent quotidiennement les effets combinés de la pénurie de main-d'œuvre et des ajustements récents apportés aux programmes et règles d'immigration économique. Sur le terrain, les conséquences sont déjà visibles et touchent à la fois les employeurs, les travailleurs et les communautés locales.

**Bien que difficile, c'est notre dernier recours face à la réalité terrain**

Contrairement à certaines perceptions, le recrutement à l'international n'est jamais la première option des employeurs. Les entreprises doivent d'abord démontrer qu'aucun candidat local n'est disponible pour occuper les postes offerts, au terme d'un processus long, complexe et coûteux.

Les employeurs investissent des mois d'efforts et des ressources importantes pour recruter légalement, intégrer et former ces travailleurs. Ce choix est motivé par une seule réalité : l'impossibilité de combler certains postes essentiels localement.

**Président du conseil**  
Me Olivier Lessard  
LJT Avocats

**Vice-présidente**  
Patricia M. Lachance  
Acceo Solutions

**Trésorier**  
Samuel Nadeau, CPA  
Couture  
TIMBER MART

**Secrétaire**  
Stéphanie Descombes  
RONA Deslongchamps

Isabelle Cormier  
J.Albert Cormier et fils  
BMR

Charles Brisebois  
Goodfellow

David Forgues  
Banque Nationale

Diego Mazzone  
JRTech Solutions

Anick Rousseau  
Rénomax  
Home Hardware

Guillaume Villemure  
Soleno

## **Des impacts directs sur les entreprises... et sur les employés**

Les restrictions, plafonds et incertitudes entourant les renouvellements ou les règles changeantes en cours de route créent une instabilité qui affecte déjà :

- la planification des opérations;
- la capacité de servir la clientèle;
- la productivité des entreprises;
- et le maintien d'emplois existants.

L'incertitude administrative fragilise non seulement les entreprises qui dépendent des compétences de l'apport des travailleurs étrangers temporaires (TET), mais également les équipes locales qui travaillent à leurs côtés et dont l'emploi dépend du maintien des opérations.

## **Un effet domino réel pour les régions**

Lorsqu'une entreprise doit réduire ses activités faute de main-d'œuvre, les impacts dépassent rapidement le cadre de l'organisation :

- ralentissement des chaînes d'approvisionnement;
- pertes pour les transporteurs, manufacturiers et entrepreneurs;
- diminution de l'offre de services de proximité;
- affaiblissement du tissu économique régional.

Dans plusieurs communautés, la fermeture ou le ralentissement d'une quincaillerie ou d'un fabricant peut affecter directement la vitalité d'un village ou d'un quartier tout entier. Le drame appréhendé par le départ précipité des TET pour leur pays d'origine dépasse donc largement l'immigration : il s'agit d'un enjeu de développement régional et de stabilité économique.

## **Des travailleurs qui contribuent pleinement à l'économie**

Les immigrants économiques viennent ici pour travailler. Ils occupent des postes vacants, paient des taxes et impôts, contribuent à la croissance économique et même à notre enrichissement culturel collectif.

Fait ironique, les TET sont particulièrement présents dans la construction et la rénovation des bâtiments et des infrastructures — contribuant ainsi à répondre aux défis liés au logement et au développement des collectivités, et non pas à amplifier ces deux crises.

Réduire l'accès à cette main-d'œuvre signifie concrètement : moins de capacité productive, moins de logements construits, moins de revenus fiscaux et davantage de pression sur les entreprises locales.

## Nos trois demandes prioritaires

### 1. Prévisibilité pour les travailleurs déjà intégrés

Mettre en place des mesures transitoires et prévisibles pour les travailleurs étrangers temporaires déjà en emploi depuis au moins un an, afin d'éviter des ruptures brusques qui fragilisent les entreprises, leurs équipes de travail et les communautés d'accueil.

### 2. Reconnaissance équitable des secteurs économiques régionaux

Veiller à ce que les commerces de proximité et les manufacturiers soient reconnus comme des acteurs essentiels à la vitalité économique, au même titre que les secteurs actuellement exemptés de certaines restrictions.

### 3. Co-construction des règles avec les PME

Instaurer un mécanisme de consultation structurée avec les PME et leurs associations sectorielles comme l'AQMAT afin que les ajustements aux programmes de main-d'œuvre répondent à la réalité des entreprises et limitent les effets domino sur les écosystèmes régionaux.

Nous sollicitons une rencontre avec vos équipes afin de partager plus en détail les réalités observées sur le terrain et contribuer à l'identification de solutions durables. Veuillez agréer, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Richard Darveau  
Président  
514-984-2183